

## ! 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom commercial RC-281 PF

Nom commercial

Utilisations identifiées

Catégories d'utilisation [PC]

Fondant

Effet de la matière / du mélange

Fournisseur

Almit GmbH  
Dekan Groh Straße 4, DE-64720 Michelstadt  
Téléphone : +49 (0)6066 968840, Fax : +49 (0)6066 9688418  
E-Mail : info@almit.de  
Internet : www.almit.de

Service des renseignements

Uwe Niedermayer  
E-mail (personne compétente):  
uniedermayer@almit.de

E-mail (personne compétente)

Fabricant

Nihon Almit Co. Ltd.  
Almit Building 2-14-2, Yayoicho, Nakano-ku, JP-164 Tokyo  
164-8666  
Téléphone : 00981 333792277  
E-Mail : tokyo2@almit.co.jp  
Internet : www.almit.com

Téléphone

## 2. Identification des dangers

### 2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11

Xi; R36/37/38

Phrases R

11

Facilement inflammable.

36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Indications complémentaires

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07



GHS08

**Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de risques physiques**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Consignes de sécurité**

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Réaction**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

**Autres dangers**

**Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)**

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).

**Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)**

Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

**Autres effets néfastes**

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Facilement inflammable.

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Favorise l'inflammation des matières combustibles.

**3. Composition/informations sur les composants****REACH numéro d'enregistrement****Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol	85 - 90	F R11; Xi R36; R67
8050-09-7	232-475-7	colophane	10 - 15	R43

**4. Premiers secours****Remarques générales**

En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne faire provoquer les vomissements que par le sujet lui-même, s'il est conscient.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

sable

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit déversé s'infiltrer dans le sol ni parvenir dans les eaux d'écoulement.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### Les méthodes de nettoyage

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable).

Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

En cas de manipulation sur récipient ouvert, prévoir un dispositif d'aspiration des vapeurs.  
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.  
Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Le produit est facilement inflammable.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Conserver dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des acides, des bases et des matières combustibles.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

### Stabilité au stockage

durée de stockage : 12 mois

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire  
protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
appareil de protection respiratoire isolant

### Protection des mains

gants en PVC  
gants en néoprène

### Protection des yeux

lunettes de protection, et en cas de danger accru appareil de protection du visage  
lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection de la peau

vêtement de protection

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Etat**  
liquide**Couleur**  
blanchâtre**Odeur**  
odeur d'alcool**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Passage de l'état solide à état liquide</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	ca. 10 - 12 °C				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	> 1 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	0,01 mbar	20 °C			
<b>Densité</b>	0,815 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité en vrac</b>	non déterminé				
<b>Densité relative à l'état de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Teneur du solvant</b>	85 - 90 %				
<b>Teneur en solides</b>	10 - 15 %				

**Informations diverses****10. Stabilité et réactivité****Conditions à éviter**

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

**Matières à éviter**

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

**Produits de décomposition dangereux**  
oxyde et dioxyde de carbone

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	50 - 2000 mg/kg			
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	5 - 50 mg/l ( )			
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant - risque de lésions oculaires graves.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant			

### Remarques générales

Les données toxicologiques concernent le solvant

## 12. Informations écologiques

### 12. Informations écologiques

#### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

#### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>				Facilement dégradable.

#### Dégradabilité selon WRMG

**Mobilité et bioaccumulation potentielle**

**Mobilité et bioaccumulation potentielle**

**Mobilité et bioaccumulation potentielle**

### Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Code déchets

14 06 03\*

### Nom du déchet

autres solvants et mélanges de solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

---

**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

**14. Informations relatives au transport**

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

UN 1219 Propan-2-ol (propane-2-ol), 3, II, Code de classification: 3

**Transport maritime IMDG**

UN 1219 Propan-2-ol (propan-2-ol), 3, II

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

UN 1219 Propan-2-ol (propan-2-ol), 3, II

**Informations diverses relatives au transport**

Respecter les réglementations relatives à la dispense concernant des petites quantités de produit.

---

**15. Informations réglementaires**

**Évaluation de la sécurité chimique**

---

**16. Autres informations**

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

**Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)**

R 11 Facilement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.